

No 29

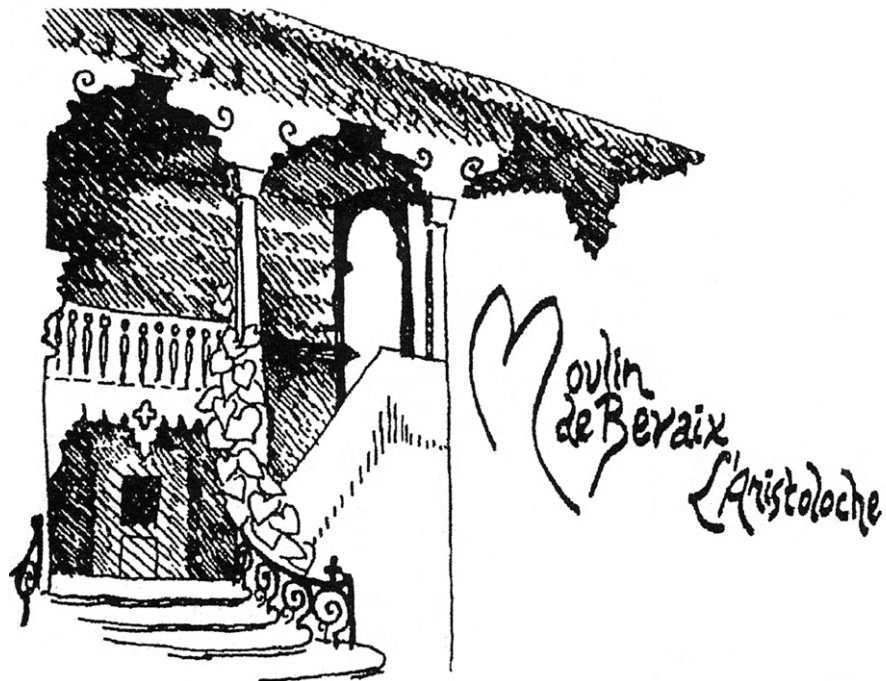
Février 2011

Moul'Info

Informations du Groupement pour l'animation au Moulin de Bevaix

L'Aristoloche

Case postale 324, 2022 Bevaix



www.moulin-bevaix.ch

Mot de la présidente

Chers Amis du Moulin,

Après notre longue pause hivernale, c'est avec un plaisir décuplé que nous reprenons le flambeau de nos activités culturelles.

Le Moulin n'est certes pas resté inoccupé ces mois d'hiver puisque deux artistes en occupent désormais les lieux : Véronique Vuillemin Ramsbacher et Jo Kowalczuk. Cette dernière y a créé une galerie et présente régulièrement des expositions dans son espace Artamazone.

Le comité non plus n'est pas demeuré inactif : le site de l'Aristoloche est de nouveau accessible. Il a été magnifiquement remis à jour et richement illustré par Philippe Henry. Vous pourrez y retrouver une foule de bons souvenirs et vous êtes invités à y laisser vos impressions, remarques ou suggestions si le cœur vous en dit :

www.moulin-bevaix.ch

Le bilan de l'année 2010 est très positif. Durant toute la saison, l'Aristoloche a fêté avec éclat le 10^{ème} anniversaire de ses Salons. A cet effet, et avec le soutien de la Loterie Romande et des Amis du Conservatoire de Neuchâtel, que nous remercions chaleureusement pour leur généreux soutien, nous avons pu organiser plusieurs manifestations d'envergure qui ont rencontré un vif succès et ont attiré, par leur variété, un public nouveau, séduit par le Moulin.

La saison 2011 s'annonce aussi prometteuse, offrant une riche palette de découvertes, avec un programme davantage axé sur la musique, mais pas seulement... C'est ce que je vous laisse découvrir dans l'agenda annexé.

Je profite de vous annoncer que « L'équipe du Cabaret du Moulin », mise sur pied par Claude Wannemacher et qui a animé les soirées Boris Vian, proposera cet automne un nouveau spectacle-cabaret qui vous plongera dans l'ambiance du début du XX^{ème} siècle avec des chansons de la Butte Montmartre.

Nous espérons que cette nouvelle saison aura, comme à l'accoutumée, l'heur de vous plaire.

Au nom de tout le comité de l'Aristoloche - dont je salue une fois encore l'engagement sans faille et l'enthousiasme, je vous remercie par avance de faire bon accueil au renouvellement de votre cotisation qui nous permet, ainsi que tous les dons supplémentaires, de mieux vous recevoir d'année en année.

Au plaisir de vous rencontrer tout bientôt, dès le 23 mars pour une découverte inédite de la Turquie.

Claudine Cordey

Assemblée générale

« *L'Aristoloché* »

Groupement pour l'animation au Moulin de Bevaix convie ses membres à l'assemblée générale statutaire le

Mercredi 9 mars 2011 à 19h00 h au Moulin de Bevaix

Ordre du jour

1. Appel - Liste de présence
2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 1 avril 2009
3. Rapports : de la présidente
 du caissier
 des vérificateurs des comptes
4. Approbation des comptes
5. Nominations : du comité
 des vérificateurs des comptes
6. Projets
7. Divers et suggestions

L'assemblée générale se terminera par une petite agape



Coup de projecteur

Comment fonctionne le Moulin ?

A la suite de plusieurs questions de visiteurs, une petite mise au point nous paraissait nécessaire.

- **A qui appartient le Moulin ?**

Une fondation est propriétaire du site du Moulin.

Il comprend deux bâtiments, ainsi que 4000m² de terrain qui ont été cédés à la **Fondation du Moulin de Bevaix**. Des droits de superficie ont été accordés aux deux résidents actuels, pour une durée déterminée. La fondation chapeaute l'Aristoloche.

- **De qui est constitué le conseil de cette Fondation ?**

Ses membres se réunissent une fois par année et sont au nombre de cinq.

- Deux membres de l'Aristoloche.
- Deux membres de la Ligue neuchâteloise pour la protection du patrimoine.
- Un membre extérieur.

- **Quel est le rôle de la Fondation ?**

Une fois sauvé de la destruction, le Moulin a été donné « contre bons soins » à une fondation responsable de faire respecter des conditions précises et contraignantes, à savoir : conserver et rénover les deux bâtiments et affecter une partie du Moulin à une activité culturelle, mission dont est chargée l'association appelée Aristoloche. (Plus de détails sur <http://www.moulin-bevaix.ch>).

- **A quoi sont affectés les deux bâtiments ?**

Le grand bâtiment, appelé « Le Moulin », (c'est un ancien moulin banal, même s'il ne reste quasi aucun vestige), est divisé en deux parties :

La partie ouest est privée et vouée à l'habitation. Elle est occupée par M. Gilbert Jeannin, qui, avec son épouse Jacqueline (malheureusement décédée en 2002) ont restauré magnifiquement l'extérieur et l'intérieur du bâtiment en collaboration avec les Monuments et Sites.

La partie est, confiée à l'Aristoloche, (anciennement « groupement pour la sauvegarde du Moulin de Bevaix »), est dévolue à la culture.

Le bâtiment à l'est, appelé « maison du jardinier », est aussi voué à l'habitation et à la culture. Il est occupé par Bernard Clerc, architecte et artiste qui a aussi superbement restauré cette maison.

- **De quels locaux dispose l'Aristoloche ?**

Le rez-de-chaussée, (gagné sur l'ancienne salle de bain et la buanderie), sert de locaux d'accueil et de bureau à l'Aristoloche. C'est là que sont conservées les archives de la famille Borel sous la garde vigilante d'Alphonse Henry.

Au premier étage se trouvent :

- La salle de billard ainsi que trois chambres boisées qui sont loués à des artistes. C'est dans cet espace qu'a été créée la galerie ArtAmazon et que l'Aristoloche organise son bar lors des soirées.
- La prestigieuse galerie peinte, nommée Salon des Quatre Saisons où se déroulent les soirées.

Ces rénovations ont été rendues possibles grâce au soutien de généreux sponsors, dont la Loterie Romande, l'ECAI, la Banque Piguet & Cie SA d'Yverdon, le Canton et la Confédération, ainsi que de nombreux donateurs.

- **Qu'est devenu « le groupement pour la sauvegarde du Moulin » ?**

Une fois le Moulin sauvé et reconnu d'importance régionale par le Service des Monuments et Site de l'Office fédéral de la culture, l'association a pris le nom d'Aristoloche du nom de la plante qui pousse au pied de l'escalier.

- **Qui sont les membres de l'Aristoloche ?**

La liste des membres figure à la fin de ce Moul'Info

- **Où nous trouver ?**

Notre site www.moulin-bevaix.ch indique le plan d'accès.

L'aristoloche

Moulin de Bevaix

Chemin Alfred_Borel

Case postale 324

2022 Bevaix (Port)

- **Venez nous rejoindre**

Chacun sera accueilli avec reconnaissance pour donner soit un coup de main au jardin ou à l'entretien du Moulin, soit pour proposer ou présenter une animation dans notre Salon.

Une journée de travaux, appelée Garden party permet de nous réunir dans une ambiance festive autour d'un repas canadien qui clôt les activités.

Notre association, sans buts lucratifs, est composée uniquement de bénévoles et ne reçoit pas de subventions. C'est pourquoi vos dons et cotisations nous permettent d'améliorer d'année en année ce site enchanteur et d'attirer des intervenants de renom.

- **Cotisation annuelle**

Une modeste cotisation annuelle de 20.- francs donne droit à des réductions sur toutes les manifestations.

Relation bancaire : Banque Raiffeisen, 2023 Gorgier

Compte n : 62590.01, Clearing 80241

IBAN : CH03 8024 1000 0062 5900 1

CCP 20-7356-3

Comptes- rendus 2010

17 mars « Le Patrimoine mondial de l'UNESCO en terres neuchâtelaises ». Après avoir brièvement présenté les divers sites de Suisse classés sur la liste mondiale du Patrimoine (9 sur 878), **Alexandre Guyot**, délégué permanent adjoint auprès de l'UNESCO pour la Suisse, s'est attaché à nous montrer pourquoi le site La Chaux-de-Fonds/Le Locle, bien que ne pouvant tout de même pas rivaliser avec le Taj Mahal ou le Machu Picchu, répondait à des valeurs universelles exceptionnelles par sa situation géographique et son tissu urbain modelé par l'industrie horlogère. Un témoin du développement et de l'histoire d'une région avec son courant artistique dit « style sapin » et l'œuvre architecturale de Le Corbusier.

24 mars « Soirée découverte » Le mode de fonctionnement du sportif et comment le transférer dans le monde du travail ». Avec l'enthousiasme communicatif qui lui est propre, **Jean-Pierre Egger**, ancien sportif d'élite en athlétisme et préparateur physique, nous a dévoilé les multiples chemins pour viser à l'excellence. Plusieurs paramètres sont nécessaires au succès, mais il appartient à un bon coach de développer ces notions en y intégrant d'autres données comme la communication, l'esprit d'équipe, les valeurs communes et surtout la récupération afin d'éviter les risques d'un burn-out.

21 avril « Soirée contes » Pour cette veillée, **Isis Babando et Christiane Givord**, deux conteuses fortes d'une longue expérience, nous ont invités à partager un moment de convivialité, entre récits et confidences, avec leur spectacle « **Savez-vous planter les choux ?** ». Un recueil de randonnées qu'elles ont créé en puisant dans des histoires du patrimoine régional ou lointain. Ce fut aussi l'occasion pour elles d'expliquer leur travail en duo présenté dans un coffret magnifiquement illustré et mis en page par les conteuses.

5 mai « Une petite flamme en moi s'est allumée » Dès la première lettre, d'où cette phrase est tirée, la magie opère. Avec une immense sensibilité, **Isabelle Meyer et Philippe Vuilleumier** ont donné à

la lecture de cette correspondance, qui voit naître puis se développer un premier amour, toute la pudeur et la sincérité de deux jeunes gens de 1916. Très habilement choisis par **Jacqueline Rossier**, responsable des Archives de la Vie Ordinaire (AVO) , ces échanges amoureux permettent de nous plonger dans l'ambiance de ce début de 20^{ème} siècle, tout imprégné de convictions religieuses, d'obstacles familiaux et de conventions exigées par les mœurs de l'époque. Une fort belle soirée, rendue possible grâce au soutien de la Loterie Romande.

2 juin: Soirée musicale. Ce soir-là, le Moulin a vibré de musiques venues du monde entier. En première partie, **Jean-Philippe Bauermeister** nous a baladés à travers l'œuvre de **Modeste Moussorgski** en jouant et expliquant les rythmes propres aux divers « Tableaux d'une exposition ». Puis, en seconde partie, la soprano **Céline Steudler**, accompagnée par le guitariste **Olivier Richard**, jeunes talents issus du site neuchâtelois de la Haute Ecole de Musique, nous ont charmés par des chants anglais, italiens ou espagnols, pour terminer par des airs brésiliens du pays maternel de la jeune soliste. Un grand merci aux Amis du Conservatoire.

3-4-5 septembre Cabaret autour de Boris Vian sur une idée de **Claude Wannemacher**. Durant 3 jours, une ambiance festive a régné au Moulin par un temps radieux. Les tables dressées sous les grands arbres illuminés, le ruisseau fleuri pour l'occasion, des amis nombreux réunis sous la tente, des chansons, des poèmes égrenés dans l'air doux de la nuit, tout laissa au public le sentiment d'avoir vécu un rare moment de bonheur.

Bravo aux chanteurs-comédiens, **Marianne Fornachon**, **Véronique Vuillemin-Ramsbacher**, **Jean-Pierre Roth**, **Willy Revel** et **Thomas Viana** au piano d'avoir présenté ce magnifique spectacle, rendu possible grâce au soutien de la Loterie Romande. Un grand merci également aux membres du comité pour leur collaboration efficace.



22 septembre: soirée musicale : **Jean-François Pellaton** chante **BRASSENS**. Tout au long des quelque vingt chansons interprétées ce soir-là, JF Pellaton, peintre et musicien du Landeron, a revisité à sa manière le répertoire de Brassens. S'accompagnant à la guitare, il nous a fait revivre des chansons parfois peu connues ou d'autres, beaucoup plus, dont les paroles flottaient sur toutes les lèvres des participants. Notamment « Un 22 septembre, au diable vous partîtes » spécialement apprise pour cette occasion. Merci pour cette attention.

27 octobre: soirée littéraire avec **Gilbert Pingeon** « **Qu'est-ce que l'inspiration ?** » A la suite de nombreuses parutions ces dernières années, l'auteur neuchâtelois a bien voulu s'exprimer devant un public curieux sur ses sources d'inspiration. Il a, au préalable, défini son goût pour le sédentarisme, l'ironie et le paradoxe. Quant à l'inspiration, petits flashes qui surgissent dans les endroits les plus divers et les plus saugrenus, elle n'est nullement une « injection de parole sur commande », l'événement est à utiliser comme tremplin pour développer ses idées personnelles. **Gilbert Pingeon** a conclu que pour lui restait le plaisir d'écrire, de griffonner, de raturer et que l'inspiration doit rester un mystère, les personnages prenant souvent le relais et guidant sa main d'écrivain.

10 novembre « **Neuchâtel 1011-2011** » A l'occasion de la sortie de ce pavé de plus de 500 pages, **Jean-Pierre Jelmini** nous a fait la primeur de présenter au Moulin les mille et un déboires et aléas qui ont rempli ses deux dernières années d'historien. Ouvrage de vulgarisation de mille articles et plus de 700 photos, le « Jelmini » présente un regard croisé sur la ville de Neuchâtel durant 1000 ans. Et JP Jelmini de préciser que la date de 1011 est celle où l'on trouve la cité mentionnée pour la première fois dans un document. On apprend que Novum Castellum fut donné par **Rodolphe III de Bourgogne** à sa chère épouse Irmengarde le 24 avril. Cette même date marquera en 2011, en ce jour de Pâques, le début officiel de la fête du millénaire.

Comité

Présidente :	Claudine Cordey	☎ 032/846.10.80
Vice-présidente :	Jocelyne Rinaldini	☎ 032/846.25.89
Trésorier :	Jean-Marie Stich	☎ 032/926.10.93
Caissière :	vacant	☎
Secrétariat :	Vera Revel	☎ 032/846.10.24
	Francine Jeanmonod	☎ 032/846.15.37
	Corinne Henry	☎ 032/846.21.59

Membres :

Jean-Pierre Grodwohl
Margrit Guyomarch
Alphonse Henry
Philippe Henry
Sandra Lutz
Aldo et Eliane Maccabiani
Anne Monnier
Maguy Stamm
Claude Wannemacher
Luc Wenger

